

# EC2 Droit du patrimoine

## Infos pratiques

---

- > ECTS : 2.0
- > Nombre d'heures : 12.0
- > Niveau d'étude : BAC +4
- > Période de l'année : Enseignement septième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Cours magistral
- > Ouvert aux étudiants en échange : Oui
- > Composante : Sciences sociales et administration

## Présentation

---

Le cours sera consacré à la situation française. Le cadre juridique général relatif au patrimoine sera présenté, puis les principales dispositions législatives et réglementaires relatives aux musées et aux monuments historiques seront étudiées. Une mise en perspective historique permettra d'appréhender les dernières évolutions en cours.

## Objectifs

---

Acquisition de connaissances historiques, juridiques et administratives.

Capacité à dialoguer avec des services juridiques et administratifs dans le cadre d'un projet patrimonial.

## Évaluation

---

Devoir sur table.

## Pré-requis nécessaires

---

Conformes aux conditions générales d'admission pour le niveau d'études concerné.